

Conseil Stratégique des Industries de Santé : Sanofi double sa participation dans deux fonds dédiés à l'innovation

- * Sanofi Ventures porté à 330 millions de dollars et ouverture à Paris du bureau européen
- * Souscription de 50 millions d'euros dans le fonds InnoBio 2
- * Participation à l'initiative gouvernementale « Health Data Hub »

Paris - Le 10 juillet 2018 - Dans le cadre du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS), réuni aujourd'hui à Paris sous l'égide du Premier ministre, Sanofi renforce son engagement en faveur de l'innovation, en doublant sa participation dans deux fonds d'investissement dédiés aux sciences de la vie.

D'une part, l'entreprise porte à 330 millions de dollars (281 millions d'euros) la capacité d'investissement de [Sanofi Ventures](#), son fonds de capital-risque. Cette entité voit en outre son champ d'action élargi à la santé digitale. D'autre part, Sanofi a conclu un protocole d'accord avec Bpifrance pour lancer InnoBio 2. En apportant 50 millions d'euros à ce fonds qui investira notamment dans le secteur numérique, la société soutient le développement de sociétés innovantes dans le domaine de la santé, en France et en Europe.

« Avec ces engagements stratégiques, Sanofi est fier de contribuer à l'attractivité du secteur de la santé en France comme à l'international. Par ailleurs, chacun des fonds voit ses compétences élargies au digital, indispensable à la performance de l'industrie pharmaceutique », a déclaré Olivier Brandicourt, Directeur Général de Sanofi. « Nous sommes plus que jamais déterminés à consolider l'écosystème français qui existe dans les sciences de la vie au bénéfice des patients. »

Lancé en 2012 à Cambridge (Massachusetts), Sanofi Ventures a réalisé 24 nouveaux investissements, 12 introductions en Bourse et 1 cession, et 4 sociétés de son portefeuille ont fait l'objet d'accords de collaboration stratégique avec Sanofi. Le fonds étend désormais son action au-delà des Etats-Unis avec l'ouverture d'un bureau européen, basé à Paris, et d'un bureau à Shanghai. Il investit au stade précoce dans des entreprises dotées de produits prometteurs, susceptibles d'enrichir le pipeline de Sanofi.

Quant à InnoBio 2, géré par Bpifrance (qui apportera 49% du fonds), il vise à terme une taille comprise entre 200 et 250 millions d'euros. Il investira dans les secteurs des produits biopharmaceutiques, du développement des bioprocédés, de la santé

numérique ayant un lien fort avec les médicaments de prescription, du diagnostic et des dispositifs médicaux. Sa durée est de 10 ans, prorogeable deux fois d'un an.

Sanofi va également participer au « Health Data Hub » constitué à l'initiative du gouvernement, en ouvrant sa plateforme DARWIN, lancée l'année dernière. Cette plateforme compile des données anonymisées provenant de 300 millions de patients dans 318 maladies, et de 45 études. L'objectif est d'améliorer la compréhension, le diagnostic, la prévention et le traitement des maladies. Privilégiant l'ouverture et le partage, Sanofi souhaite faire bénéficier l'ensemble des organisations académiques et institutionnelles françaises, européennes et internationales de son expertise en outils analytiques innovants, utilisant l'intelligence artificielle ainsi que des modèles prédictifs ou d'aide à la décision thérapeutique.

Enfin, toujours dans le domaine du numérique en santé, Sanofi prévoit de s'engager avec des start-ups en faveur du digital en recherche clinique. L'entreprise, dont l'équipe européenne du numérique en recherche clinique est basée à Paris, s'engagera avec des start-ups françaises pour développer des services digitaux en recherche clinique, qu'il s'agisse d'inclure des patients ou de les accompagner.

À propos de Sanofi

La vocation de Sanofi est d'accompagner celles et ceux confrontés à des difficultés de santé. Entreprise biopharmaceutique mondiale spécialisée dans la santé humaine, nous prévenons les maladies avec nos vaccins et proposons des traitements innovants. Nous accompagnons tant ceux qui sont atteints de maladies rares, que les millions de personnes souffrant d'une maladie chronique.

Sanofi et ses plus de 100 000 collaborateurs dans 100 pays transforment l'innovation scientifique en solutions de santé partout dans le monde.

Sanofi, Empowering Life, donner toute sa force à la vie.

Contact : Relations Presse

Laurence Bollack
Tél.: +33 (0)1 53 77 46 46
mr@sanofi.com

Relations Investisseurs

George Grofik
Tél.: +33 (0)1 53 77 45 45
ir@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des

autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et/ou à obtenir les autorisations réglementaires, les risques associés à la propriété intellectuelle et les litiges en cours ou futurs y relatifs ainsi que leur issue, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques, l'impact des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, le nombre moyen d'actions en circulation ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2017 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2017 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.